



**COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER EST
24 mars 2021**

Le conseil de quartier Est s'est réuni le mercredi 24 mars, dans la salle Marco Polo, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD, maire adjoint.

Etaient présent(e)s à la séance :

Pour le collège des élus : Frank-Eric BAUM, Renaud LERUDE, Seydi BA,

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Jean-Claude BLACODON, Reine Aimée ENDALLE PENDA, Brigitte KUIPOU, Noëlle GAMAIN, Ouafé MAZROUI, Alain MOLET, Houcine TROUKY,

Pour le collège des habitants : Hatem ABIDI, Anabelle ALVES, Claire MILLA BUSSEUIL, Mohamed ABDELLAOUI, Thierry CAIRO,

Administration : Patricia DELON, Annie PREDAL

Excusés (es) : Josiane DAUTRY, Ramzi HAMZA, Nicole DURU BERREBI, Jean-Charles BERNARDI, Roger PERES, Katy TURLEPIN

La séance est ouverte à 18h10

Monsieur Alain GIRARD déclare ouvert le 2ème Conseil de quartier Est. Il rappelle que le conseil se réunit de nouveau dans un format contraint en raison de la COVID, donc sans public. Il précise que les règles sanitaires préconisées sont respectées. Il remercie les personnes présentes et excuse nominativement les personnes absentes.

3 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

1. Approbation du compte rendu du Conseil de quartier de Décembre 2020,
2. Notre Conseil, Notre Quartier,
3. Notre Ville en mouvement,

I. Approbation du compte rendu de la séance de Décembre 2020

Monsieur Alain GIRARD, informe que le compte rendu a été envoyé par courriel. Il demande s'il y a des remarques ? Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Notre Conseil, Notre Quartier

➤ **Typologie du quartier** (Intervention Monsieur Renaud LERUDE)

Une présentation est faite du secteur Est : commerces, santé, équipements scolaires, sportifs etc. (voir annexe 1).

Questions/Remarques	Réponses
Est-ce que c'est par choix que tout est concentré dans ce secteur-là ?	Il y a une densité importante de logements donc d'équipements. Il n'y a aucun équipement de trop. Les écoles répondent aux nécessités du quartier. Dans les années 60, en deux ou trois ans, une population nouvelle a emménagé dans « le grand ensemble » et tout cela sans équipements. Peu à peu les infrastructures ont été construites (écoles, gare des Saules, Centre municipal de santé, équipements sportifs...) pour répondre aux besoins de la population grandissante. Par la suite, il y a eu la construction du Centre Culturel, celle du 1 ^{er} collège Robert Desnos, le transfert du centre équestre, initialement installé dans le Vieil Orly...
Une petite partie verte rue du Bouvray n'existe plus. Avec l'arrivée du Tramway T9, elle est utilisée pour le Centre de remisage. Est-ce que la petite route qui a été réalisée pourra être empruntée jusqu'à la seine ?	Après la fin des travaux ce sera un cheminement piétons. Pour le moment, il ne sera pas emprunté par des véhicules. Les aménagements futurs dans ce secteur permettront de donner de la respiration au site.

➤ **Rôle et mission du conseil de quartier (intervention Monsieur Sedy BA)**

Monsieur Seydi BA, excusé lors de la première séance, se présente. Il est Conseiller municipal délégué à l'accompagnement vers l'égalité des chances. Il réside rue Jean Mermoz. Il informe que le Conseil de quartier est :

- Un lieu d'échange et d'information. Il permet de se tenir au courant de ce qui se passe ou d'être informé des différentes initiatives mises en place par la Municipalité.
- Un lieu de consultation et de proximité qui permet d'associer les habitants aux projets, recueillir les doléances des personnes et les transmettre au conseil municipal.
- Un lieu de rencontre : Certes, la municipalité communique sur ses réseaux sociaux mais le conseil de quartier, quant à lui, a la responsabilité d'animer les discussions qui peuvent en résulter.

Le Conseil de quartier est une des instances démocratiques de la Ville. Les conseillers de quartiers sont des acteurs. Le Conseil de quartier est au cœur des préoccupations des Orlysiens.

Monsieur Alain GIRARD rappelle qu'il existe aussi sur le quartier un Conseil Citoyens.

Questions/Remarques	Réponses
Serait-il possible de diffuser le compte rendu des conseils de quartiers pour que tout le monde en prenne connaissance ?	Une synthèse est faite sur le journal de la Ville. Le compte rendu est aussi mis en ligne sur le site de la Ville.
Est-possible d'afficher le compte-rendu sur les panneaux d'information ? Et y insérer le trombinoscope afin que les habitants puissent visualiser les membres du Conseil de quartier Est.	On peut envisager de les afficher. Le trombinoscope est aussi sur le site de la Ville.

➤ **Nomination de la Vice-Présidente (Intervention Monsieur Alain GIRARD)**

Il remercie Madame Brigitte KUIPOU qui a occupé cette fonction durant le précédent mandat. Elle est très investie dans le mouvement sportif Orlyzien.

Afin de respecter la parité, il propose Madame Anabelle ALVES qui habite le secteur des Aviateurs. Très présente sur le quartier Est, elle est membre de l'amicale des locataires, membre du Conseil citoyens et représentante auprès de l'Education Nationale.

➤ **Résidence Anotera : lancement du plan de sauvegarde (Intervention Monsieur Hocine TROUKY)**

Déjà abordé lors de précédents Conseils, il s'agit d'un sujet vital pour les personnes qui habitent cette résidence.

La Résidence Anotera est une copropriété de 399 logements située au sein du quartier Est, datant de la même époque que l'ex-Grand Ensemble (1966). Elle représente à elle seule 17% du parc privé de la commune. Depuis 2015, ont été identifiées des problématiques lourdes. La Ville d'Orly soutient et accompagne la copropriété dans son redressement. Le Préfet du Val-de-Marne a ainsi été saisi en 2018 afin d'instaurer la commission d'élaboration du Plan de Sauvegarde (PDS), préalable à sa création.

❖ Les perspectives du Plan de Sauvegarde :

- Un programme de travaux construit à l'initiative du Conseil Syndical et de son syndic, en lien avec les partenaires dont la Ville d'Orly : premiers travaux d'urgence sur les ascenseurs (2019) qui seront suivis d'une réhabilitation d'ampleur jusqu'à 17M€ TTC notamment financés *via* l'ANAH (10M€ HT) et la Région (3,6M-4M€ HT). Le programme de travaux doit être validé prochainement par les copropriétaires lors des dernières réunions de travail,
- Un arrêté préfectoral d'approbation du Plan de Sauvegarde fin avril/début mai 2021 permettant d'enclencher les subventions et des travaux,
- Un objectif de vote des travaux en Assemblée Générale en septembre/octobre 2021 pour un démarrage des travaux au plus tôt au second semestre 2022. Une note d'information a été communiquée à tous les copropriétaires.
- Inscription du plan dans la dynamique du NPRU de transformation globale des abords immédiats ainsi que du quartier de la copropriété (démolition-reconstruction complète du secteur Lopofa à proximité immédiate). Le projet urbain implique des interventions sur le périmètre de la copropriété, afin de permettre sa meilleure insertion urbaine dans un quartier en transformation, par le biais de :
 - L'aménagement de trois voiries autour de la copropriété (1,4M€ dont 300K€ ANRU) : la poursuite vers l'Est de la rue du Dr Calmette (prolongée),
 - La création d'une venelle piétonne entre la Faisanderie & Anotera,
 - Une nouvelle voie circulée à l'Est impliquant un remembrement foncier,
- La reprise de la résidentialisation d'Anotera, dont la limite est modifiée du fait des aménagements,
- La reprise des espaces extérieurs internes à la copropriété et notamment des stationnements,

Ces deux derniers points feront l'objet d'une sollicitation de prise en charge conjointe par l'ANRU et l'ANAH. (Agence Nationale de l'Aménagement et de l'Urbanisme).

Monsieur Alain GIRARD souligne que le quartier est en mouvement. Il n'y avait pas de raison que la Résidence Anotera ne soit pas prise en compte. Le plan de sauvegarde sera présenté en assemblée générale. Des fonds vont être levés. Des frais engagés ne seront ni à la charge des résidents, ni à la charge de la Ville.

➤ **Sécurité routière et piétonne, rue Marie Curie** (intervention de Monsieur Alain GIRARD)

Il s'agit d'une rue traversante bordée d'écoles mais aussi de logements. Le groupe scolaire Joliot Curie est traversé par cette route. Les trottoirs sont largement utilisés par les élèves et leurs parents. Malgré les ralentisseurs et une signalétique invitant à réduire la vitesse, il serait souhaitable de renforcer cette intention par un stop. Les véhicules empruntant l'accès venant de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant, ne sont pas visibles à cause du dessin de la rue qui forme un « S ». Peut-être envisager de mieux aménager le trottoir de gauche, d'avoir des ralentisseurs à certains endroits. Il est proposé aux conseillers qui le souhaitent de participer à la réflexion avec les services techniques.

Questions/Remarques	Réponses
Est-il possible de transformer cette rue en rue piétonne ? Il n'y a aucun intérêt à ce qu'elle reste en circulation.	Peut faire partie de la réflexion du groupe de travail.
Sur le même sujet de la sécurité routière, une demande de miroir est faite pour la sortie du parking d'une résidence rue Christophe Colomb.	Une telle demande doit tout d'abord être portée par la majorité des habitants de la résidence. A ce jour, la Ville ne prend pas en charge la pose et la maintenance des miroirs .

➤ **Nettoyage Voie des Saules (Intervention Madame Brigitte KUIPOU)**

La Voie des Saules a été réaménagée avec l'arrivée du Tramway T9. Cependant des problèmes de propreté récurrents subsistent. On y trouve des déchets générés par les commerces à proximité mais également par les tribornes qui ont été déplacées. La présence des deux lots de tri bornes situés du côté impair de la Voie des Saules impose qu'ils soient bien utilisés par les habitants et bien nettoyés.

Monsieur Alain GIRARD informe que les travaux ont un peu cassé l'aménagement des tri bornes. Il en manque un et le nouvel emplacement demande aux copropriétaires et locataires, un effort supplémentaire pour aller jusqu'aux tri bornes. Il y a aussi le problème des personnes qui déposent de grands cartons. De ce point de vue ? la ville a repensé le passage puisque tous les matins un camion passe et récupère tout ce qui est autour des tri bornes. Si ce n'est pas fait, le prestataire n'a pas la possibilité de manœuvrer autour des tribornes. Par conséquent il ne ramasse pas les déchets.

A noter que la Ville a toujours en charge le trottoir et les voies mais n'a pas en charge les rails. Les agents ne pourront pas aller sur les voies.

Questions/Remarques	Réponses
Depuis quelques temps, des sociétés viennent avec des camions et déchargent au niveau des tri bornes voire même les dégradent. ?	Quand on arrive à identifier les noms, on verbalise la Société ou les personnes qui ont cette attitude.

Il est proposé un groupe de travail autour de la problématique de la Voie des Saules et voire même de la propreté en général.

➤ **Le nouveau parcours du 183 (Intervention Reine-Aimée PENDA)**

Le bus 183 à partir du 10 avril va changer de trajet. La nouvelle ligne ira désormais du MIN de Rungis jusqu'à l'aéroport d'Orly, en passant par Thiais, la gare de Choisy, l'avenue Marcel Cachin à Orly, la place Gaston Viens, la mairie d'Orly et l'aéroport. Ce nouveau trajet est un plus pour les Orlysiens qui pourront se rendre sur le MIN de Rungis et l'aéroport.

Questions/Remarques	Réponses
Le passage du bus sera-t-il plus important ?	Les fréquences seront revues à la hausse avec un bus toutes les 8 minutes aux heures de pointe du matin et du soir, de 10 à 15 minutes autrement. Un bus ira toutes les 15 minutes jusqu'à l'aéroport (au lieu de 30 minutes aujourd'hui), il y aura un terminus partiel à la mairie d'Orly.

Les arrêts de bus seront-ils pourvus de mobilier urbain ?	La Ville a écrit à la Présidente de la Région pour que cela soit pris en compte.
---	--

III. Notre Ville en mouvement

➤ Ouverture du nouveau centre de santé municipal (Intervention de Madame Noëlle GAMAIN)

Plus moderne, plus lumineux et plus spacieux, le nouveau Centre municipal de santé d'Orly, est situé au cœur de la Ville, à deux pas de la place Gaston VIENS. Il ouvrira ses portes courant fin avril prochain. Il a été baptisé Centre municipal de santé Gisèle HALIMI.

➤ Construction d'un nouveau groupe scolaire (Intervention Imène BEN CHEIKH)

Dans le cadre de l'ANRU 2, il est prévu la construction d'un nouveau groupe scolaire, d'un centre social, ainsi que la reconstruction de l'IME. L'emplacement choisi est celui du site de l'ancien collège Robert Desnos, juste derrière la mission locale. Trois structures seront donc installées sur cette parcelle. Elles répondront aux besoins des Orlysiens et seront plus modernes. Les entrées de chaque structure seront différenciées. A noter également qu'il y aura un accueil de loisirs élémentaire et maternel. Il va permettre de réduire les effectifs des écoles voisines qui sont aujourd'hui au maximum de leur capacité d'accueil. La livraison est prévue pour septembre 2023.

Le nouveau groupe scolaire accueillera des enfants porteurs de handicap. Un travail avec l'IME va être réalisé. L'idée est d'avoir des écoles inclusives avec des lieux et espaces dédiés. C'est un beau projet sur la mixité.

Les équipements bénéficieront d'une architecture et matériaux préservant l'environnement innovants.

Un travail de concertation a été mené avec les équipes pédagogiques, les parents, les enfants.

Questions/Remarques	Réponses
Ces nouveaux équipements répondent très bien aux demandes des jeunes et des familles, mais le forum Saint-Exupéry va-t-il être rénové ?	Il n'y a pas de projet en tant que tel mais un grand plan pluriannuel d'investissement va être lancé pour le groupe scolaire Marcel Cachin. La question se posera à ce moment-là. Il est rappelé qu'il a été possible de faire entrer la rénovation des groupes scolaires dans la phase de l'ANRU2.

➤ Tramway T9 les aménagements réalisés (Intervention Frank-Erik BAUM)

On peut se féliciter de tous les aménagements qui ont été réalisés sur la Ville et de la prise en charge à 100% des travaux du Tramway par la Région et le Département. Félicitations aussi pour la ville pour avoir obtenu la prolongation jusqu'à la place Gaston VIENS. Initialement le projet du Tramway devait s'arrêter à CHOISY LE ROI.

Trois arrêts desservent la Ville (Christophe COLOMB, Voie des Saules, Place Gaston VIENS). La Ville continue à mener le combat pour obtenir la prolongation jusqu'à l'aéroport.

Le long du T9 il est prévu la création d'une piste cyclable.

Le centre de remisage est également installé sur Orly. Il s'agit d'un Centre de remisage et de maintenance très important.

En ce qui concerne le trajet des bus, le 183 permettra la liaison de la Place Gaston VIENS jusqu'à l'aéroport.

Autre aménagements :

- La place Gaston Viens a été réhabilitée avec : parking à vélos, nouvelles places de stationnement.
- Au niveau du laboratoire « Place Gaston Viens » 7 places de stationnement ont été créées, dont une pour personne à mobilité réduite
- Au niveau de l'EPHAD, le parking de 4 places a été remplacé par un parking de 10 places.

Conclusion : Monsieur Alain GIRARD informe que les personnes qui souhaitent travailler sur les points suivants :

- Propreté Voie des Saules,
- Tri bornes
- Sortie parking public ou privé
- Sécurité Rue Marie Curie

Peuvent faire des propositions dans ces domaines et les envoyer à Annie Prédal (annie.predal@mairie-orly.fr)

Questions/Remarques	Réponses
Problème de distribution de courrier. Demande qu'une réunion soit organisée avec la Poste.	Monsieur Alain GIRARD souligne qu'il est important d'argumenter sur de tels sujets. Il va se renseigner vers qui l'on peut s'orienter.
Les rendez-vous urbains auront-ils lieu ?	Pour le moment les visites en nombre ne sont pas autorisées. Mais une forme plus restreinte pourrait être envisagée.

Fin de la séance 20h30.

Annexe 1 - Typologie du quartier



Le Quartier comprend plusieurs quartiers :

- La Place Gaston Viens est un quartier avec une dominante d'habitat collectif, situé au sud de la commune. A l'ouest de ce quartier se trouve la gare d'Orly-ville et à l'Est la gare Orly-les Saules.
- Quartier des Tilleuls et Calmette, à dominante de logements sociaux, réhabilitation et reconstruction ont transformé l'allure urbaine du quartier. Une particularité : une centaine de logements en accession sociale à la propriété ont débuté l'expérience sur Orly.
- Le quartier des Aviateurs s'étend de l'avenue Marcel Cachin à la Rue Jean Mermoz. Il est le premier grand quartier de la Ville d'Orly inscrit dans la politique de l'ANRU. Réhabilitation importante (logements, cages d'escalier), réalisation de nombreuses nouvelles voies urbaines. Construction de logements mixtes : sociaux et copropriétés.
- Le quartier des Navigateurs, en pleine rénovation urbaine. Il s'étale entre la rue Marco Polo et la rue Christophe Colomb. Pour moitié de son parcours orlysiens, le Tramway traverse le quartier. L'autre moitié se poursuivant sur le quartier des Aviateurs.
- Le quartier de la Sablière : 200 logements. Géographiquement derrière la gare SNCF « Voie Des Saules ». Accueille à sa périphérie le centre de maintenance et de remisage du T9. C'est le plus proche des bords de Seine.

Quatre grands secteurs

1. Un secteur pour la vie des familles

❖ *Equipements scolaires et petite enfance*

➤ *Le groupe scolaire Joliot Curie*

- 1 école élémentaire (341 élèves) et 1 maternelle (246 élèves)
- 1 accueil de loisirs élémentaires et 1 de loisirs maternels « Les Explorateurs »
- 1 collège Robert Desnos+ gymnase

- 1 ludothèque
- 2 crèches départementales

➤ ***L'Ime Robert Desnos***

- ***Le groupe scolaire Marcel Cachin***
 - 2 écoles élémentaires (401 élèves) et 1 maternelle (224 élèves)
 - 1 accueil de loisirs maternels et 2 accueils de loisirs élémentaires (dont Adrienne BOLLAND ;
- ***Le groupe scolaire Paul Eluard***
 - 1 école maternelle (162 élèves) et 1 école élémentaire (192 élèves)
 - 1 accueil de loisirs maternels et un accueil de loisirs élémentaires
 - 1 ludothèque
 - 1 crèche municipale

❖ ***Equipements sportifs***

- Le Gymnase Robert Desnos
- Le gymnase Marcel Cachin
- Le gymnase Paul Eluard
- Le Centre équestre municipal
- Le Stade de football Jean Mermoz
- Le Stade du Paris football Club

❖ ***Offre médicale***

- Un Centre municipale de santé
- PMI départementale
- CMPP
- Cabinets dentaires et médecine libérale
- Clinique vétérinaire
- Laboratoire d'analyse (Place Gaston Viens)

❖ ***Bâtiments administratifs, et structures municipales, départementales et autres***

- EDS (Espace départemental des solidarités)
- Bureau de poste des Saules
- Forum Pablo Neruda
- Mission Locale
- Siège AUVM
- Les Restos du Cœur
- Le Secours Populaire

2. « Un secteur vert »

❖ ***Parcs***

- Parc de l'Oiseau (1,2 ha)
- Parc Jean Mermoz (3 ha)
- Parc des Saules (5,5 ha)
- Et le Grand Godet (8 ha)

3. L'offre commerciale

- Place Gaston Viens
- Voie des Saules

- Rue des Hautes Bornes
- Et en devenir, des commerces rue Christophe Colomb (dont un vient d'ouvrir : un boulanger pâtissier, traiteur).

4. Un secteur pour habiter

- Patrimoine Valophis 2791 logements
- SA la Sablière : **200** logements
- 3F : **60**
- Copropriétés : 5 de taille moyenne (soit **1155** logements)
- 2 résidences étudiantes (au total environ **300 étudiants**)
- 1 résidence jeunes travailleurs
- La foncière logement pour 1 résidence